

TOUS LES PRIX 2022

Forfait

Forfait trajet aller et retour pour 18 jours par communes, soit 36 trajets

Contactez-nous pour toute autre destination.

Basse Jarrie	311€	Montbonnot	452€
Bemin	504€	Moirans	587€
Biviers	478€	Murianette	376€
Bresson	371€	Noyarey	453€
Brié	304€	Péage de Vizille	356€
Brignoud	460€	Poisat	365€
Champ-sur-Drac	349€	Pont-de-Claix	410€
Claix	436€	Rives	626€
Corenc	452€	Saint-Nazaire-les-Eymes	478€
Crolles	523€	Saint-Egrève	479€
Domène	389€	Saint-Georges-de-Commiers	349€
Echirolles	374€	Saint-Ismier	478€
Eybens	342€	Saint-Martin-d'Hères	358€
Fontaine	390€	Saint-Martin-le-Vinoux	408€
Fontanil	492€	Sassenage	409€
Frogès	486€	Seyssinet	377€
Gabriel Péri	369€	Seyssins	370€
Gières	339€	Varces	449€
Grenoble	395€	Vaulnaveys	298€
La Buisse	574€	Veurey	518€
La Tronche	459€	Vif	368€
Lancey	453€	Villard bonnot	460€
Le Versoud	434€	Vizille	330€
Meylan	439€	Voiron	600€
		Voreppe	531€

Informations importantes NAVETTE

Réservation

Renvoyez votre demande de transport au plus tôt avec le dossier de réservation 2020 accompagnés d'un chèque d'arrhes de 40 € à l'ordre de SAS PERRAUD.

Vous trouverez les explications complètes du fonctionnement de la navette au dos de votre réservation.

NB : dans le cas où les réservations de navettes sont inférieures à 4 personnes, INTERCURE se réserve le droit de vous proposer une autre date ou un autre horaire.

Téléphonez 4 jours avant votre début de cure pour connaître le lieu et l'heure précise de rendez-vous de prise en charge.

Renvoyez l'ensemble du document à l'établissement thermal.

Au cas où votre demande ne serait pas complète (code, arrhes, adresse...), INTERCURE suspendra votre dossier jusqu'à ce que celui-ci nous soit fourni dans son intégralité.

Tarifs

Les tarifs indiqués sont forfaitaires **pour 18 jours**, trajet aller et retour. Le transport est payable, les arrhes à la réservation, le solde dans les 3 jours de début de cure. Au-delà, INTERCURE pourra vous refuser la navette et encaisser les 40 € d'arrhes versées sans remboursement exigible. En cas de report de votre cure, signalez-le à l'établissement thermal et à Intercure.

Conditions d'annulation

Toute annulation entraînera l'encaissement des arrhes versées soit 40 €, sauf sur présentation d'un certificat médical auquel cas 20 € vous seront retenus pour frais de dossier.

Pensez à faire votre demande de prise en charge du transport auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Pour tous trajets différents de nos circuits, n'hésitez pas à nous contacter.

SAS JEAN PERRAUD et Fils / PMR

19, avenue Victor Hugo - 38800 Pont-de-Claix

email : contact.pmr@groupeperraud.com

Siret 998 893 002 001 42

Tél. **04 76 01 10 61**, tapez 1



INTERCURE 2022



De chez
VOUS

**aux thermes
en toute
tranquillité**



TOUS LES CIRCUITS 2021

Circuit 1 Communes desservies :

Voreppe, Saint-Egrève, Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Musée (Grenoble), Hôtel de police (Grenoble), Gabriel Péri

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
28 février	11h05	14h00	0228A1
02 mai	7h10	10h00	0502U1
13 juin	7h10	10h00	0613U1
25 juillet	11h05	14h00	0725A1
07 novembre	11h05	14h00	1107A1

Circuit 2 Communes desservies :

Sassenage, Fontaine, Seyssinet, Seyssins

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
21 mars	7h10	10h00	0321U2
11 avril	11h05	14h00	0425A2
04 juillet	7h10	10h00	0704U2
15 août	11h05	14h00	0815U2
26 septembre	11h05	14h00	0926V2
28 novembre	7h10	10h00	1122U2

Circuit 3 Communes desservies :

Varcès, Claix, Pont-de-Claix, Bresson, Poisat, Gières, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Eybens (parties au sud de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
28 février	11h05	14h00	0228A3
11 avril	11h05	14h00	0411A3
13 juin	7h10	10h00	0613U3
15 août	11h05	14h00	0815A3
17 octobre	11h05	14h00	1017V3

Circuit 4 Communes desservies :

Champ-sur-Drac, Basse Jarrie, Péage de Vizille, Vizille, Vaulnaveys, Brié

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
11 avril	11h05	14h00	0411V4
15 août	7h10	10h00	0815U4
28 novembre	11h05	14h00	1128A4

Cures d'une durée de 18 jours

Circuit 5 Communes desservies :

Frogès, Brignoud, Villard-Bonnot, Lancey, Le Versoud, Domène, Murianette, Gières

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
21 mars	11h05	14h00	0321A5
15 août	7h10	10h00	0815U5
28 novembre	7h10	10h00	1128A5

Circuit 6 Communes desservies :

Crolles, Bernin, Saint-Ismier, Montbonnot, Biviers, Corenc, Meylan, La Tronche, Saint-Nazaire-les-Eymes

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
11 avril	11h05	14h00	0411A6
02 mai	7h10	10h00	0502U6
26 septembre	7h10	10h00	0926U6
17 octobre	11h05	14h00	1017V6

Circuit 7 Communes desservies :

GRENOBLE OUEST, quartiers : gare, Berriat, Gambetta, Hoche, Eaux Claires, Capuche, Mistral, Beauvert, Malherbe (limite av. Jean Perrot), Villeneuve, Rondeau, Grand'place, Eybens, Echirolles (parties au nord de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
28 février	11h05	14h00	0228A7
21 mars	11h05	14h00	0321A7
11 avril	10h05	13h00	0411V6
02 mai	11h05	14h00	0502A7
13 juin	7h10	10h00	0613U7
04 juillet	11h05	14h00	0704A7
25 juillet	7h10	10h00	0725U7
15 août	11h05	14h00	0815A7
26 septembre	11h05	14h00	0926A7
07 novembre	10h05	13h00	1107V7

* Code à reporter sur votre réservation de cure (en bas de la page)



Circuit 8 Communes desservies :

Vif, Saint-Georges-de-Commiers

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
11 avril	10h05	13h00	0411V8
15 août	7h10	10h00	0815U8
07 novembre	11h05	14h00	1107A8

Circuit 9 Communes desservies :

GRENOBLE EST, quartiers : Ile Verte, Les quais, Hôtel de ville, Palais des sports, Bajatière, L'Abbaye, Saint-Martin-d'hères (partie au nord de la rocade)

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
28 février	10h05	13h00	0228V9
11 avril	10h05	13h00	0411V9
02 mai	11h05	14h00	0502A9
23 mai	7h10	10h00	0523U9
13 juin	11h05	14h00	0613A9
25 juillet	10h05	13h00	0725V9
15 août	11h05	14h00	0815A9
05 septembre	11h05	14h00	0905A9
07 novembre	7h10	10h00	1107U9
28 novembre	7h10	10h00	1128U9

Circuit 10 Communes desservies :

Voiron, La Buisse, Rives, Moirans

Début de Cure.	Arrivée de Cure.	Départ Uriage	Code*
28 février	11h05	14h00	0228A10
02 mai	7h10	10h00	0502U10
15 août	7h10	10h00	0815U10
07 novembre	11h05	14h00	1107A10